



onisep



RENTRÉE 2012

**LA SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)** ouvre ses portes en classe de Première, pour une première session du Bac STMG en juin 2014.

**La série STMG : un parcours affirmé en voie technologique vers des études supérieures d'économie et de gestion**

Il s'agit là d'une rénovation en profondeur de la voie technologique tertiaire, **dans la continuité** de ce qui avait été déjà engagé avec la création en 2005 de la série STG (sciences et technologies de gestion). Cette rénovation affirme aujourd'hui plus fortement la place centrale des Sciences de gestion qui fédèrent les différentes approches disciplinaires de cette série. A côté de l'enseignement économique et juridique, le **Management des organisations** constitue maintenant une véritable **discipline pivot**.

Les lycéens de seconde générale et technologique de cette année sont les plus directement concernés. L'information débutera ensuite également dès la classe de troisième et... l'on pourra consulter les publications et les services de l'Onisep à ce sujet.

 voir le site  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

## Que signifie cette rénovation pour les lycéens et leurs parents ?

Actuellement plus de 140 000 jeunes choisissent la série STG, avec des motivations diverses, car subsistent encore parfois l'image d'études qui prépareraient moins bien que d'autres aux études supérieures.

Avec la mise en place de la série **STMG**, la rénovation vise à l'équilibre entre l'enseignement général (LVE, maths, français, hist-géo, philosophie) et l'enseignement d'économie-gestion (économie, droit, management des organisations et sciences de gestion). Elle affirme la vocation de la série à préparer aux études supérieures, de manière progressive et sécurisée par un parcours à double visée :

- des perspectives rapides vers des emplois de techniciens supérieurs qui exigent des diplômés à bac+2 (BTS ou DUT) ou à bac+3 (licence professionnelle) ;
  - des perspectives plus longues vers des emplois de cadres qui demandent un niveau bac+5 ou davantage (masters en sciences de gestion, en systèmes d'information, diplômes des grandes écoles de commerce et de management, expertise comptable, etc.).
- En choisissant la série **STMG**, les jeunes s'engagent dans un parcours qui permet d'accéder à une offre plus large et pour aller plus loin, distincte de celle qui conduit à une insertion professionnelle au niveau du baccalauréat, comme c'est le cas dans la voie professionnelle.



Pour en savoir plus

Pour en savoir plus  
Collection Parcours  
de Onisep : économie,  
commerce, gestion.

La série **STMG** diffère aussi de la série ES (économique et sociale) par l'approche technologique qui lui est propre : aussi bien par son objet d'étude (les organisations), que par les compétences développées à partir de démarches plus concrètes et interactives, en lien avec la réalité du fonctionnement des organisations et l'usage des technologies de l'information et de la communication.

## Des études en STMG pour quelles compétences et quels métiers ?

Pour leur donner les moyens d'une orientation positive, la série **STMG** offre aux lycéens une représentation ouverte à la fois sur la diversité des métiers de la gestion (métiers des ressources humaines, de l'informatique et des systèmes d'information, du commerce, de la comptabilité et de la finance, de la communication, etc.) et sur les niveaux d'exigence attendus dans ces métiers aux différents niveaux de diplôme. Si les diplômés à bac+2, comme les BTS ou les DUT, sont plébiscités par les jeunes qui se dirigent actuellement en STG (en raison notamment de la demande des employeurs), ils sont de plus en plus nombreux à poursuivre après le BTS ou le DUT, ou encore à choisir une CPGE (CPGE ECT, DCG, Cachan) bien adaptée à leur profil.

Le rééquilibrage et la redéfinition des quatre spécialités du baccalauréat **STMG** (gestion et finance, ressources humaines et communication, mercatique (marketing), systèmes d'information de gestion) répondent à la nécessité d'une mise en cohérence avec les perspectives d'insertion professionnelle particulièrement dynamiques dans les quatre champs, mais notamment en gestion et finance et en systèmes d'information de gestion. Éclairés sur les perspectives d'insertion, les jeunes doivent l'être aussi sur la personnalisation du parcours, sa progressivité et les mesures d'accompagnement qui se traduisent par une sécurisation particulièrement renforcée.

## Comment s'articule le tronc commun de l'enseignement en STMG avec les spécialités proposées ?

Conformément aux principes de la réforme des lycées, la série **STMG** est organisée pour faciliter une orientation moins précoce et mieux informée. La classe de première unique comporte un enseignement de sciences de gestion qui



### Les spécialités du bac STMG en T<sup>le</sup>

- **Gestion et finance** : étudie l'entreprise et son fonctionnement, le système d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.
- **Ressources humaines et communication** : s'intéresse aux modes et outils de communication, à l'organisation du travail...
- **Mercatique (marketing)** : porte sur l'analyse du marché, la communication et l'évaluation des offres commerciales...
- **Systèmes d'information de gestion** : étudie les systèmes d'information et les technologies correspondantes, les applications informatiques, les bases de données...

permet d'apporter les fondements technologiques et d'aborder les grandes thématiques de la discipline : la ressource humaine, l'information, la valeur, la performance, le temps, le risque... L'élève peut ainsi effectuer un choix éclairé de la spécialisation qu'il réalisera en terminale. Cet enseignement commun de sciences de gestion contribue également à la sécurisation du parcours par une épreuve anticipée d'étude de gestion en fin de première, dont seuls les points supérieurs à la moyenne sont comptés pour l'obtention du baccalauréat avec un coefficient 2. La classe de terminale permet d'aborder l'une des quatre spécialités choisie, préparant à des poursuites d'études plus ciblées.

## STMG : un parcours construit pour la réussite de chaque lycéen

L'accompagnement personnalisé (72h par an) permet d'apporter aux élèves du soutien pour surmonter des difficultés, de l'approfondissement pour aller plus loin, de l'aide dans l'orientation. En terminale, il porte tout particulièrement sur la maîtrise des enseignements de spécialité de la série et la préparation des choix d'orientation dans l'enseignement supérieur. La composante « projet » de l'épreuve de spécialité du baccalauréat renforce le développement de l'autonomie et la progressivité de la préparation à l'évaluation. Les autres dispositions de la réforme du lycée : horaires à effectif réduit, stages et tutorat sont naturellement présents dans la série **STMG**.

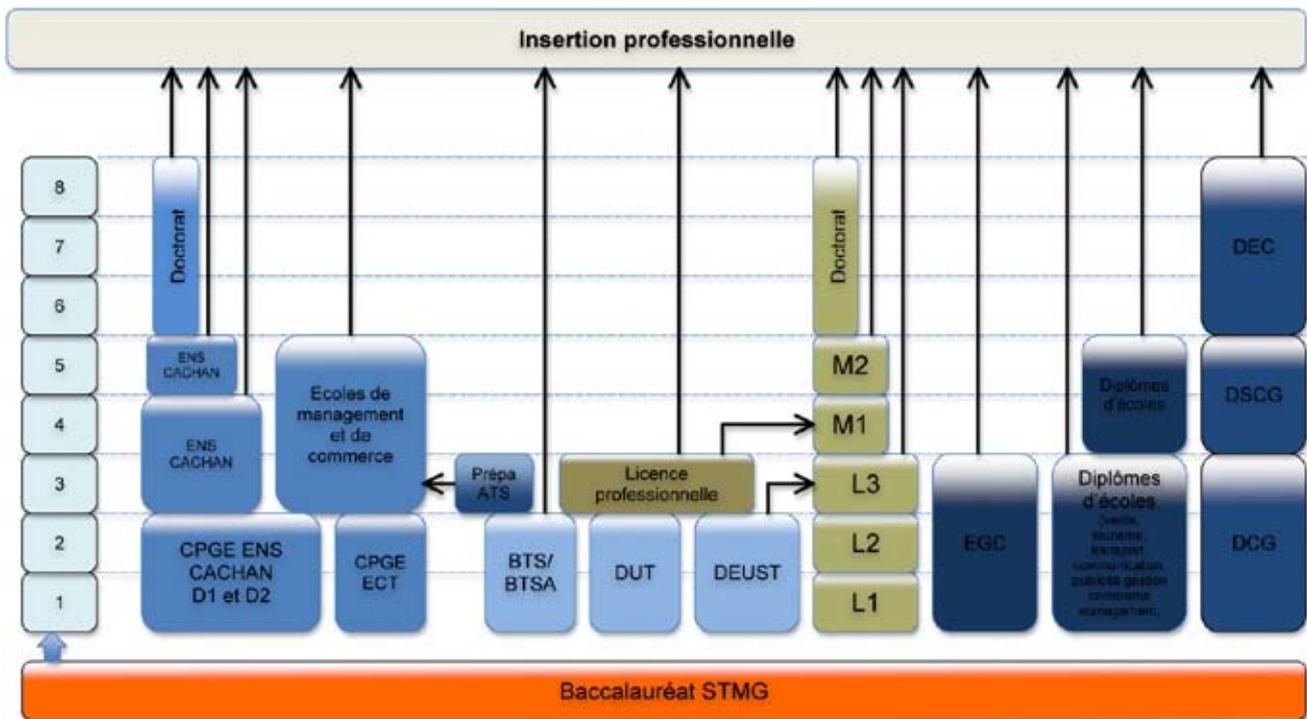
Les lycéens qui choisissent la série **STMG** accèdent à une culture générale et à une culture scientifique et technologique dans le domaine de la gestion qui leur permettent d'envisager des poursuites d'études particulièrement diversifiées (BTS, DUT, CPGE, licence et master, etc.) et de trouver les débouchés professionnels qui correspondent à leurs aspirations.

### → La 1<sup>re</sup> et la T<sup>re</sup> sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1 <sup>re</sup>	T <sup>re</sup>	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 <sup>1)</sup>
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 <sup>2)</sup>	4 h 30	5 h	LV1 : 3 <sup>2)</sup> LV2 : 2 <sup>2)</sup>
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	3 <sup>1)</sup>
Éducation physique et sportive <sup>3)</sup>	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
<b>Un enseignement spécifique au choix parmi :</b>			
Gestion et finance	-	6 h	6 + 6
Mercatique	-	6 h	6 + 6
Ressources humaines et communication	-	6 h	6 + 6
Systèmes d'information de gestion	-	6 h	6 + 6
<b>Enseignements facultatifs</b>			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	3 <sup>1)</sup>
- arts <sup>1)</sup>	3 h	3 h	
- Atelier artistique <sup>4)</sup>	72 h annuelles	72 h annuelles	
- Langue des signes française <sup>4)</sup>	-	-	



## Quel parcours d'études après le baccalauréat STMG



**BTS(A) :** Brevet de Technicien Supérieur (Agricole)

**CPGE ECT :** Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles Economique et Commerciale, voie Technologique

**CPGE ENS CACHAN :** Classe Préparatoire aux Grandes Écoles préparant au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Cachan (D1: Droit et gestion; D2: Economie et Gestion)

**DCG :** Diplôme de Comptabilité et de Gestion

**DEC :** Diplôme d'expert-comptable

**DEUST :** Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

**DSCG :** Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

**DUT :** Diplôme Universitaire de Technologie

**EGC :** Ecole de Gestion et de Commerce

**ENS CACHAN :** Ecole Normale Supérieure de Cachan

**L :** Licence

**M :** Master

**Prépa ATS :** Prépa Adaptation Technicien Supérieur



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS